

Préparez la retraite que vous voulez





Vous méritez une retraite agréable

La retraite est l'un des événements les plus importants de votre vie. Elle marque le passage vers une nouvelle étape merveilleuse de la vie. Vous aurez plus de temps et de liberté pour faire ce que vous voulez, quand vous le voulez.

Vos priorités pourraient toutefois changer en raison de cette nouvelle liberté. Vous aurez sûrement beaucoup de décisions à prendre. Par exemple, voyagerez-vous? Déménagerez-vous? Passerez-vous plus de temps avec vos proches? Travaillerez-vous à temps partiel?

Peu importe la retraite que vous imaginez, vous devrez vous y préparer financièrement. Et un conseiller CIBC peut vous aider à le faire. À la Banque CIBC, nous reconnaissons l'importance d'une planification financière solide pour l'avenir. Nous croyons que la planification de votre **retraite** mérite une attention, un engagement et des efforts aussi soutenus que la planification de votre épargne-retraite.

Notre engagement à l'égard de la planification de votre retraite

Un conseiller CIBC vous aidera à dresser un plan de retraite écrit qui répondra aux questions clés suivantes :

- 1. Combien d'argent vous faudra-t-il pour réaliser vos projets de retraite?**
- 2. Vos placements actuels et vos revenus futurs vous permettront-ils de vivre comme vous le souhaitez à la retraite?**
- 3. Avez-vous envisagé des moyens de vous protéger et de protéger votre famille à plus long terme?**

N'oubliez pas que, pour réaliser la retraite de vos rêves, vous devrez établir un plan sérieux et détaillé afin de trouver les solutions financières qui vous conviennent.

Un conseiller CIBC peut vous aider à vous préparer à la retraite que vous voulez.

Ça vaut la peine d'en parler.



Votre plan est-il à la hauteur?

Peu importe votre point de départ, votre conseiller CIBC peut vous aider à déterminer si votre plan est approprié.

Pour élaborer et mettre en œuvre un plan de retraite répondant à vos besoins particuliers, nous utilisons une approche par étapes qui a fait ses preuves :

Votre plan en six étapes

Étape 1

Examen de votre situation financière et de la retraite que vous imaginez

Étape 2

Établissement du montant qu'il vous faudra et de vos sources de revenu

Étape 3

Élaboration de stratégies appropriées pour préparer votre retraite

Étape 4

Examen de votre plan écrit présenté par votre conseiller CIBC

Étape 5

Mise en œuvre de votre plan

Étape 6

Suivi et ajustement périodiques de votre plan

Étape 1

Examen de votre situation financière et de vos projets pour la retraite

En discutant avec votre conseiller CIBC, vous pourrez établir des objectifs et des priorités plus réalistes pour votre retraite. Vous examinerez des décisions importantes touchant le mode de vie dont vous rêvez. En cernant vos objectifs, nous serons plus en mesure de vous aider à préparer la retraite que vous souhaitez.

Votre conseiller CIBC examinera aussi votre situation financière actuelle. Votre actif, votre passif, vos revenus et vos dépenses actuels seront pris en considération dans la planification de votre retraite.

Étape 2

Établissement du montant qu'il vous faudra et de vos sources de revenu

Selon les objectifs et les priorités établis à l'étape 1, vous pourriez avoir besoin de plus ou de moins d'argent que prévu à votre retraite.

Votre conseiller CIBC peut vous aider à estimer vos dépenses et vos revenus à la retraite en tenant compte notamment des facteurs suivants :

- Les répercussions de l'inflation sur vos dépenses;
- Le montant de vos dépenses (si vous dépensez trop, trop tôt);
- La planification adéquate de l'augmentation des coûts des soins de santé;
- Le maintien d'un équilibre entre vos dépenses à la retraite et la nécessité de subvenir aux besoins de votre famille à plus long terme.

Votre conseiller vous aidera à déterminer toutes les sources de revenu disponibles, dont votre REER et votre épargne personnelle, les prestations d'État comme la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ) (voir le tableau des sources de revenu gouvernementales à la page suivante), les régimes de pension d'employeur, les revenus d'emploi, la vente d'une entreprise ou les revenus d'entreprise et votre maison. Ces données vous aideront à déterminer si la retraite de vos rêves est à votre portée.



Tirez le maximum des sources de revenu gouvernementales

Programme	Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec	Sécurité de la vieillesse	Supplément de revenu garanti
Admissibilité	Toute personne ayant cotisé au RPC/RRQ; les prestations sont établies en fonction du montant et du nombre d'années de cotisations ainsi que du début du versement des prestations	Citoyens canadiens ou immigrants admis qui résident au Canada depuis au moins 10 ans depuis l'âge de 18 ans*	Prestataires de la Sécurité de la vieillesse dont le revenu est inférieur à un certain seuil
Début des prestations	Dès 60 ans et au plus tard à 70 ans; les prestations sont ajustées selon l'âge	Dès 65 ans; vous devez faire une demande pour recevoir les prestations	Dès 65 ans
Répercussions fiscales	Les prestations sont imposables	Les prestations sont imposables	Les prestations ne sont pas imposables

* Les prestations sont réduites (ou supprimées) si les exigences en matière de résidence ne sont pas satisfaites, ou si le revenu net dépasse un certain seuil.

Étape 3

Élaboration de stratégies appropriées pour préparer votre retraite



En comprenant des éléments clés, vous éviterez les surprises financières et serez mieux préparé pour la retraite. Par exemple, comment envisagez-vous votre retraite? Quelles sont vos dépenses et sources de revenu prévues? À combien s'élèvent vos actifs et vos dettes?

Ces données permettront aussi à votre conseiller d'élaborer des stratégies liées aux dépenses, aux placements et aux revenus, et de vous proposer des produits d'épargne fiscale, qui pourraient accroître la durabilité de vos actifs et vous permettre d'atteindre plus tôt vos objectifs de mode de vie à la retraite. Par exemple, en retardant votre départ à la retraite, en travaillant à temps partiel pendant quelques années ou en épargnant davantage dès maintenant, vous pourriez combler les lacunes financières de votre plan de retraite.

Étape 4

Examen de votre plan écrit présenté par votre conseiller CIBC

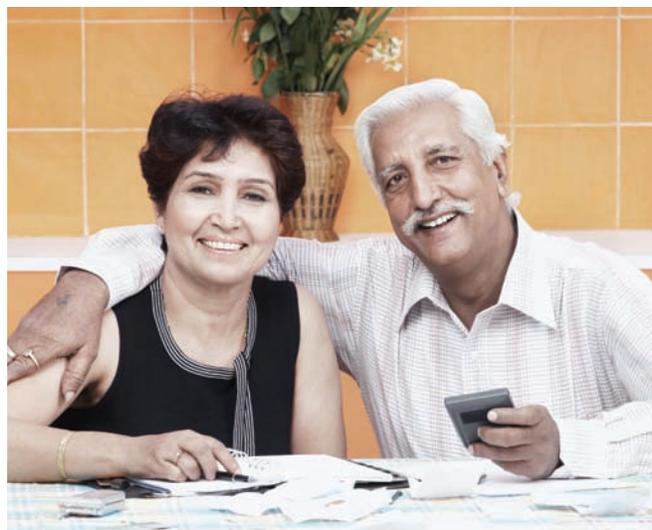
Votre conseiller CIBC vous présentera un plan de retraite écrit détaillé, incluant des stratégies vous rapprochant de vos buts, et l'examinera avec vous. Les stratégies seront propres à votre situation et refléteront vos priorités et vos objectifs.

Votre plan vous servira de guide et aussi de référence pour l'analyse de vos progrès vers la réalisation de vos objectifs dans les années à venir.



Mise en œuvre de votre plan

Après avoir examiné votre plan de retraite avec vous, votre conseiller vous aidera à mettre en œuvre les stratégies que vous avez déterminées ensemble. Par exemple, votre conseiller pourrait recommander une solution de revenu fiscalement avantageuse, comme un fonds enregistré de revenu de retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt (voir plus bas).



FERR et autres solutions de revenu de retraite

Les lois vous obligent à convertir votre REER en une source de revenu de retraite avant la fin de l'année de votre 71^e anniversaire, comme un FERR ou un autre produit de rente admissible. Vous aurez alors les choix suivants, à la Banque CIBC :

1. Convertir votre REER en un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR);
2. Faire un retrait en espèces (qui est imposable durant l'année où le retrait est effectué).

Pour de nombreux Canadiens, la conversion du REER en FERR est le meilleur choix. Les FERR offrent les avantages suivants :

Prolongation du report d'impôt – votre capital peut continuer de croître dans votre FERR et n'être imposé qu'au retrait;

Planification successorale – les actifs de votre FERR peuvent passer directement à certains de vos survivants et continuer de bénéficier du report d'impôt;

Souplesse des revenus – à condition d'effectuer le retrait minimal annuel, vous pouvez retirer le montant exact dont vous avez besoin chaque année;

Paiements à long terme – un FERR bien géré peut vous assurer un revenu pendant toute votre retraite;

Maîtrise de vos placements – vous choisissez les types de placements;

Protection contre l'inflation – la bonne combinaison de placements augmentera le potentiel de croissance et la sécurité de votre régime.

Si vous avez un REER immobilisé ou un compte de retraite immobilisé (CRI) dans lequel vous avez transféré avant la retraite les fonds d'un régime de pension agréé d'un ancien employeur, vous avez généralement deux options : acheter une rente viagère ou convertir votre régime en fonds de revenu viager (FRV). Un FRV est semblable à un FERR, sauf qu'il est assujéti à des retraits annuels maximaux et minimaux.

Souvenez-vous que vous pouvez déposer les sommes imposables retirées de votre FERR dans votre compte d'épargne libre d'impôt (CELI) (si vous avez des droits de cotisation inutilisés) pour bénéficier d'une croissance future et d'avantages liés à la planification successorale.

Suivi et ajustement périodiques de votre plan

Une fois votre plan mis en œuvre, vous pourrez avoir la certitude que les stratégies recommandées vous aideront à atteindre vos objectifs de retraite. Toutefois, notre engagement à l'égard de votre succès continu ne s'arrête pas là.

Votre conseiller CIBC examinera périodiquement vos progrès avec vous pour s'assurer que votre plan demeure sur la bonne voie. Il passera en revue certains objectifs pour veiller à ce que votre plan tienne compte des changements dans votre vie ou de vos nouvelles priorités pour la retraite. Par exemple, votre conseiller pourrait :

- modifier la combinaison de vos placements pour l'axer davantage sur la prudence à l'approche de la retraite;
- consolider des placements pour vous assurer la combinaison de placements appropriée, réduire les frais et vous donner une vue d'ensemble de vos placements;
- vous aider à considérer toutes les options si une indemnité de retraite vous est versée par votre employeur;
- élaborer un plan de conversion de vos placements en revenus fiscalement avantageux.

Grâce à ces examens périodiques, nous nous assurerons également que vous tirerez pleinement parti des nouvelles occasions qui se présentent.



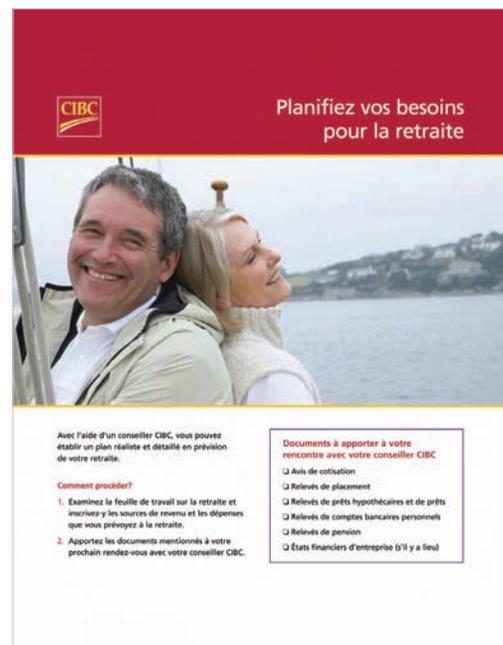


Comment commencer

En réfléchissant à vos objectifs de retraite et en examinant des solutions financières possibles, vous avez franchi une étape très importante vers la préparation de votre retraite.

À la Banque CIBC, nous reconnaissons que la préparation de la retraite est importante. Avec l'aide de votre conseiller CIBC, vous pourrez établir un plan réaliste qui vous donnera la certitude de pouvoir réaliser vos objectifs de retraite.

Utilisez la feuille de travail sur la retraite ci-jointe pour commencer à réfléchir à vos projets de retraite et pour connaître les renseignements dont votre conseiller CIBC aura besoin pour vous aider à élaborer un plan de retraite.



Une expertise en retraite sur laquelle vous pouvez compter

Lorsque vous rencontrez un conseiller CIBC, vous avez l'assurance de traiter avec un expert en retraite averti. Votre conseiller CIBC a les compétences et les ressources nécessaires pour vous fournir des renseignements et des conseils judicieux sur vos options financières.

Si vous avez de la difficulté à commencer, n'oubliez pas que votre conseiller CIBC est à votre disposition à chaque étape du processus. En tant que client, vous aurez toujours accès à des conseils professionnels et à des solutions financières qui ont fait leur preuve.

Prenez rendez-vous avec un conseiller CIBC dès aujourd'hui. *Ça vaut la peine d'en parler.*